



Communiqué de presse

Vendredi 3 décembre 2010

Ligne Nouvelle Montpellier-Perpignan

Les partenaires signent le protocole de financement des études menant à l'enquête d'utilité publique.

Le 3 décembre, sous l'impulsion du Préfet de la région Languedoc-Roussillon, Claude BALAND et du Président de la Région Languedoc-Roussillon Christian BOURQUIN, L'Etat, le Conseil Régional Languedoc-Roussillon, le Conseil Général de l'Aude, le Conseil Général des Pyrénées-Orientales, les Agglomérations de Montpellier, Béziers, Narbonne, Perpignan et Réseau Ferré de France, ont signé le protocole qui permet de financer les études et de préparer l'enquête d'utilité publique de la Ligne Nouvelle Montpellier-Perpignan.

Après un débat public positif et riche, Réseau Ferré de France a lancé en 2010, les premières études menant à la déclaration d'utilité publique de la Ligne Nouvelle Montpellier-Perpignan.

Les partenaires institutionnels ont décidé aujourd'hui de marquer leur intention d'accompagner les phases suivantes conduisant à la réalisation de ce projet, essentiel aux niveaux régional, national et européen. Cette ligne nouvelle permettra d'achever la liaison à grande vitesse de l'Espagne aux Pays-Bas.

Le protocole s'élève à 33,2 millions d'euros, la répartition convenue est la suivante : 8,3 M€ Etat, 8,3 M€ RFF, 10,5 M€ Région Languedoc-Roussillon et 6,1 M€ pour l'ensemble des autres collectivités.

Contact presse :

Réseau Ferré de France : Valérie Durand -Tel : 04 99 52 21 84

Préfecture : Florian Jenny -Tel : 04 67 61 61 25

Région Languedoc- Roussillon : Julie Sanchez -Tel : 04 67 22 80 35